

Communiqué de presse

Vendredi 6 décembre 2019

Les associations 11.11.11, CNCD-11.11.11, FIAN Belgium, SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg ont choisi de communiquer publiquement sur une instruction pénale en cours au Grand-Duché de Luxembourg par communiqué de presse du 5 décembre 2019.

Au vu de ce communiqué, la Socfin apporte les précisions suivantes :

La Socfin a déposé plainte avec constitution de partie civile au Grand-Duché de Luxembourg pour calomnie, diffamation, injure-délit et atteinte à l'intimité de la vie privée contre un certain nombre d'associations et personnes physiques.

Une instruction pénale est actuellement en cours. Par respect pour le secret de l'instruction et la présomption d'innocence, la Socfin n'entend pas communiquer plus amplement à ce stade. Elle réitère sa confiance dans la justice de son pays pour voir la vérité enfin établie.

Contacts :

info@socfin.com

www.socfin.com
